

# Grand étang de La Jemaye

Le Grand étang de LA JEMAYE est l'un des joyaux de cette magnifique forêt ancestrale de la Double. Le site est composé d'un vaste massif forestier et de six étangs connectés. Voué à la baignade et aux loisirs nautiques, ce site a été aménagé de manière à concilier l'accueil de visiteurs et la protection des milieux naturels et des espèces.



SUIVI QUALITE DES EAUX DE Baignade 2024 au 15 juillet 2024  
**BAIGNADE AUTORISEE Douche recommandée**

## La nature est préservée et valorisée

Si l'on y goûte aux joies de la baignade et aux loisirs nautiques, le Conseil départemental en a également fait un site modèle où la nature est préservée et valorisée tout en devenant un espace de loisirs capable d'accueillir quotidiennement un nombre important de visiteurs.

Espace naturel sensible, l'étang de LA JEMAYE c'est aussi une action exemplaire menée pour sensibiliser le public à la richesse du milieu naturel : la diversité des essences forestières, des communautés végétales propres aux milieux humides, notamment des roselières, la présence d'un certain nombre d'espèces animales rares, à l'image des tortues « Cistudes d'Europe », la richesse ornithologique (observatoire à l'étang du Tuquet).

L'été, le Grand Étang permet la pratique des loisirs nautiques avec une baignade surveillée et des jeux pour enfants. Un espace pique-nique et restauration est disponible.

Un chemin balisé relie le site à la ferme du Parcot, autre joyau de la Double.



**Bon à savoir**

## Activités sur le site :

- > pêche selon réglementation en vigueur et arrêté départemental,
- > randonnée,
- > aires de pique-nique,
- > aires de jeux pour les enfants,
- > parcours d'orientation / de santé / de fitness,
- > sentier de découverte nature,
- > observatoires nature,
- > terrain de beach volley,
- > pas de tir à l'arc,
- > activités nautiques en juillet et août

## Baignade ouverte et surveillée en période estivale du 15 juin au 1e septembre :

- > En juin : baignade surveillée de 13h00 à 19h00 la semaine et de 11h00 à 19h00 le week-end
- > En juillet / août : baignade surveillée de 11h00 à 19h00 tous les jours

Commerces de restauration, restaurant et commerces saisonniers  
(Ouverture de mi-juin à mi-octobre)





### Notre sélection photo

